

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les mission et les attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail
- ✓ Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- ✓ Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Introduction

Les termes clés en santé et sécurité au travail (risque, danger, accident du travail, ...)

La sécurité en chiffres (accidents du travail et des maladies professionnelles)

La sécurité côté réglementaire (les grands principes réglementaires, les différentes responsabilités, ...)

Activité – Repérer les dangers en situation de travail et comprendre les conséquences d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

Partie 2 - Missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail

Les missions du CSE (les missions en matière de santé et de sécurité au travail, le nombre d'heures de délégation, ...)

Les informations et consultations obligatoires en santé et sécurité

Activité – Analyser un rapport annuel et un programme annuel de prévention des risques professionnels

Partie 3 - Missions du CSE en matière de conditions de travail

Les conditions de travail en entreprise (l'environnement de travail, l'impact sur la santé, ...)

Le handicap et l'inaptitude au travail (les obligations de l'entreprise, les moyens d'accompagnement, ...)

La pénibilité (les différents facteurs de pénibilité, les obligations réglementaires, les moyens d'actions, ...)

Les risques psychosociaux (définitions, les obligations, les conséquences, ...)

Cas particulier du harcèlement (définition, obligations, outils, ...)

Activité – Étude de cas sur les conditions de travail

RC.10.1 - SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉLUS DU CSE

(FORMATION AGREEE)

Publics et prérequis

Membres d'élus au CSE, titulaires ou suppléants, représentant de section syndical, représentant syndical au CSE

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel :

Nouveaux élus = 35 heures sur 5 jours

Renouvellement du mandat = 21 heures sur 3 jours

Tarifs

Inter

355€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les mission et les attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail
- ✓ Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- ✓ Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 4 - Les rôles et missions des différents acteurs et organisation en SSCT

Les acteurs de la prévention

La CSSCT (définition, mise en place, ...)

Les représentants de proximité (définition, désignation, rôles et attributions, ...)

Activité – Définir les rôles et responsabilités de différents acteurs

Partie 5 - Repérer et analyser les risques professionnels

Les différents types de risques

L'évaluation des risques et le document unique

La mise en pratique d'une évaluation des risques

Proposer des mesures pour supprimer ou réduire les risques

Activité – Mise en situation d'une évaluation des risques et proposition de mesures pour supprimer ou réduire les risques

Partie 6 - Conduire une enquête suite à un accident

Le contexte (dans quels cas lener une enquête, les objectifs de l'enquête, ...)

La méthodologie d'enquête

L'analyse des causes (présentation d'une méthodologie d'analyse des causes)

Activité – Réaliser une analyse de causes

RC.10.1 - SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉLUS DU CSE (FORMATION AGREEE)

Publics et prérequis

Membres d'élus au CSE, titulaires ou suppléants, représentant de section syndical, représentant syndical au CSE

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel :

Nouveaux élus = 35 heures sur 5 jours

Renouvellement du mandat = 21 heures sur 3 jours

Tarifs

Inter

355€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les mission et les attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail
- ✓ Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- ✓ Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 7 - Les visites périodiques

Les visites périodiques (contexte, objectifs, ...)

Méthodologie (les étapes, les outils, ...)

Activité – Préparation d'une visite et construction d'une fiche d'inspection

Partie 8 - Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

Savoir se tenir informé (outils, méthodes, ...)

Activité – Mise en situation sur la communication positive et le repérage d'un message clé

Partie 9 - Conclusion

Travaux sur des sujets particuliers à la demande du groupe ou retour sur des sujets déjà abordés

Bilan des derniers jours de formation

Test de validation des acquis

RC.10.1 - SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉLUS DU CSE (FORMATION AGREEE)

Publics et prérequis

Membres d'élus au CSE, titulaires ou suppléants, représentant de section syndical, représentant syndical au CSE

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel :

Nouveaux élus = 35 heures sur 5 jours

Renouvellement du mandat = 21 heures sur 3 jours

Tarifs

Inter

355€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis